

Rapporteur : Mme VALLAUD-BELKACEM Najat

Mme VALLAUD-BELKACEM Najat, rapporteur : Monsieur le Maire, ces dossiers ont tous fait l'unanimité de la Commission, mais ce n'est pas une raison pour ne pas en parler, si vous le permettez, car je crois qu'ils sont assez symboliques de ce que nous essayons de construire dans cette ville, en matière événementielle, c'est-à-dire qu'à côté des événements de rayonnement national, voire international dont nous parlons souvent ici, il est un certain nombre de nouveaux venus dans les événements qui font leurs preuves et je veux les saluer.

C'était le cas du street day ce dimanche pour ceux qui ont pu y participer qui a vu affluer des milliers de personnes dans le centre ville autour des cultures urbaines. Ce sera, à mon avis, à nouveau le cas pour « Lyon Bande Dessinée Organisation » qui aura lieu les 18 et 19 juin prochains et je vous inviterai en particulier cette année à venir admirer une performance, le plus grand « comics trip » du monde qui, sur 800 m et en live pendant 24 heures verra des dessinateurs venir dessiner ce « comics trip » vivant.

Pour rester dans l'originalité, vous avez une subvention qui vous est proposée pour « Hallucinations collectives », c'est un autre type de festival dirigé par une jeune équipe avec une façon particulière de considérer les choses, on est autour du cinéma alternatif, des rencontres littéraires et des concerts. Je vous invite, là encore, à aller découvrir cela.

A côté de ces nouveaux venus, il y a un certain nombre d'événements très locaux qui vous concernent tous dans vos arrondissements qui font de chaque quartier un petit village que l'on voit éclore, chaque année, dès que le soleil revient. Cette année, nous avons voulu rendre hommage à tous ces événements, les accompagner à leur juste valeur et regrouper dans cette délibération qui s'appelle « arrondissements en fête » une quinzaine d'événements de proximité, populaires, gratuits, qui favorise la mixité des gens et qui valorise le territoire.

C'était simplement un petit focus sur ces dossiers pour lesquels j'ai été contente qu'ils aient recueilli un avis favorable de la commission.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mes rapports. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)